

Avis de constitution

SOCIETE « ABIDJAN CONSULTING GROUP PARTNERS » en abrégé «
ACG »

Siège Abidjan - Plateau -Avenue Dr Crozet, Lot 85,
Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABIDJAN CONSULTING GROUP
PARTNERS » en abrégé « ACG »

Objet : Conseils en politiques, stratégies et opérations auprès des entreprises, organismes publics et privés et tous autres services d'intermédiation aux personnes physiques et morales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan - Plateau -Avenue Dr Crozet, Lot 85,
Ilot 00

Dirigeant(s) Mme CHAGAS GISELLE ESPERANCIA EPOUSE
POINSOT (COGÉRANT), M POINSOT PHILIPPE FRANCOIS
JACQUES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02828 du 25/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36631/GTCA/RC/2025 du 25/06/2025

